

MENTIONS SPÉCIFIQUES À LA TVA

Les exportations à destination des pays ne faisant pas partie de l'Union Européenne ne sont pas soumises à la TVA française.

- ▶ **Facturation HT avec mention « exonération TVA, article 262 - I du CGI »**

Les livraisons intracommunautaires de biens.

- ▶ **Facturation HT avec mention « exonération TVA, article 262 ter - I du CGI + numéro d'identification à la TVA du vendeur et de l'acquéreur »**

Les livraisons intracommunautaires de services.

- ▶ **Les prestations réalisées au profit d'un preneur assujetti sont par principe soumises à la TVA du lieu d'établissement du preneur. Facture avec mention «Autoliquidation» et numéro de TVA in intracommunautaire du client.**

Les bénéficiaires de la A en base de TVA.

- ▶ **Mention «TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts» obligatoire (sans indication de taux ou de montant de TVA).**

Opérations réalisées par les sous-traitants dans le secteur du bâtiment.

- ▶ **Pour les travaux donnant lieu à autoliquidation de la TVA : Facture avec mention «Autoliquidation» obligatoire + numéro de TVA intracommunautaire du client.**

Paiement de la TVA d'après les débits.

- ▶ **Pour les entreprises autorisées à acquitter la TVA d'après les débits (prestataires de services), la mention «TVA payée sur les débits» doit être portée sur les factures.**



FACTURES : LES PRINCIPALES MENTIONS OBLIGATOIRES

Vos experts LBA Walter France sont à votre disposition pour vous aider à respecter vos obligations et maîtriser vos risques.

Pour tout contact

02 51 85 28 30



contact@lba-walterfrance.com

2 rue de l'Hôtellerie - 44470 CARQUEFOU
www.lba-walterfrance.com

Mise à jour : Février 2024

MENTIONS ADMINISTRATIVES

- 1 Nom (ou dénomination), adresse du siège du vendeur / prestataire ET du client
- 2 Adresse de facturation du vendeur ET du client et adresse de livraison des biens si différente de l'adresse du client
- 3 Date de délivrance ou d'émission de la facture
- 4 Numéro unique basé sur une séquence chronologique et continue

MENTIONS PRODUITS / SERVICES

- 6 Pour l'ensemble des opérations facturées (en pied de facture)
 - Information selon laquelle les opérations donnant lieu à facturation sont constituées exclusivement de livraisons de biens ou de prestations se services ou bien
 - Date de réalisation de la livraison / du service
 - Date d'exécution ou d'achèvement ou de versement d'acompte si différente de la date de délivrance ou d'émission de la facture
 - Montant de la TVA à payer en euros
 - Total HT et TVA correspondante mentionnée distinctement (par taux d'imposition)
 - Rabais, remises, ristournes ou escomptes qui ne peuvent être rattachés à des opérations particulières
 - Référence à la disposition légale pertinente (CGI, 6ème directive ou autre) indiquant que l'opération bénéficie d'une mesure d'exonération ou du régime de la marge
 - Mention «auto liquidation» si l'opération bénéficie de ce régime
- 7 Pour chaque bien livré ou le service rendu
 - Référence au bon de commande émis par le client
 - Quantité et dénomination précise des biens
 - Prix unitaire HT (hors RRR consentis mais contributions environnementales incluses contribution éco-emballages, contribution eco-folio, ...)
 - Tous rabais, remises, ristournes ou escomptes
 - Taux de TVA légalement applicable ou bénéficiaire d'une exonération

FACTURES : LES PRINCIPALES MENTIONS OBLIGATOIRES



- 3 Paris, le 16 avril 2017
- 2 Société DUPONT
A l'attention de M. Martin DUPONT
ZI de Toulon-Est
BP 001
83000 TOULON
- 5 N° TVA : FR 35138999499

4 Note d'Honoraires / Facture N° 000001/XXX

Code	Désignation	Quantité	Prix unitaire HT	Taux TVA	Montant HT	Montant TVA
A 345	X	50	3	5.50%	150,00 €	8,25 €
B 726	Y	100	2,5	20%	250,00 €	50,00 €
D 425	Z	300	0.25	20%	75,00 €	15,00 €
Remise Globale						
TOTAL HT (€)					475,00 €	
TOTAL TVA (€)						73,25 €
TOTAL TTC (€)						548,25 €

Taux	5.50%	20%
Total HT	150,00 €	325,00 €
Total TVA	8,25 €	65 €

- 8 Taux des pénalités de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt général.
En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire de 40 euros pour faire de recouvrement est due de plein droit, en sus des pénalités de retard et d'un indemnisation complémentaire éventuelle.

Merci de préciser votre numéro de facture lors de votre règlement (chèque ou virement)

LBA WALTER France au capital de 100 000 €
2 rue de l'Hôtellerie - 44482 CARQUEFOU
RCS Nantes 389 238 155 - N° TVA : FR56389238155
Tél. : 02 51 85 28 30 - E-mail : contact@lba-walterfrance.com
Site internet : www.lba-walterfrance.com

9

Facture

NUMERO
FS21982

MENTIONS LEGALES

- 8 Date à laquelle le règlement doit intervenir (mention du quantième mois, du mois et de l'année)
Conditions d'escompte applicables en cas de paiement à une date antérieure à celle résultant de l'application des CGV
Taux de pénalités de retard
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
- 9 Mention pour le vendeur ou le prestataire de la forme de la société (SA, SARL, SNC, SCS, ...) précédant ou suivant la dénomination sociale et l'énonciation du montant du capital social
 - Adresse (ou lieu du siège social de la société du vendeur ou du prestataire)
 - Numéro de TVA intracommunautaire
 - Immatriculation RCS : Numéro d'identification et mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe d'immatriculation